



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
Office médico-pédagogique

Le quotidien de l'Educateur dans le Réseau d'Enseignement Prioritaire

Août 2011

Educateurs :

AEBI Quentin, CASSARA Ileana, FAAS Magali, FEVRE Pascal, FRIEDLI Alexandre, GARCIA Beatriz, GISLER Sylvain, HILTBRAND Thierry, Mc CAULEY Grégoire, MOSER Yves, MUFF Sandra, PEDRAZZETTI Daniele, PEROLINI Benjamin, PERRET Claude-Alain, PERRET Christophe, PERRITAZ Denis, POIRIER Pascale, REY Stéphane, SCHNEITER Claire, THEURILLAT Christine, TRANCHELLINI Alexandre

Responsable Thérapeutique : PASCUAL SANCHEZ Teresa

Responsable Pédagogique : FERRI Alberto

Note de lecture :

Dans le présent document, pour alléger la lecture, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

Contact :

Teresa PASCUAL SANCHEZ
Alberto FERRI

Office Médico pédagogique
1 Rue David Dufour
1205 Genève

Tél 022 388 67 02

Table de matières

Sigles et abréviations.....	4
Introduction.....	5
Le réseau d'enseignement prioritaire (REP).....	5
L'éducateur dans le REP.....	5
Objectif du texte.....	6
Articulations et "entre-deux"	6
1. Travail avec les enfants	7
Interventions individuelles.....	7
Actions collectives	8
Actions globales : animation, prévention.....	8
2. Travail avec les familles	9
Modalités des rencontres avec les familles.....	9
Contenu du travail avec les familles	9
3. Collaboration au sein de l'établissement scolaire	11
Collaboration avec les enseignants.....	11
Variété des interventions.....	11
Collaboration avec la direction de l'établissement	12
Une référence essentielle	12
Fonction de tiers et complémentarité.....	12
Soutien pour favoriser une bonne dynamique d'école.....	13
Collaboration avec le Service-Santé-Jeunesse (SSJ)	13
Collaboration avec le Groupement intercommunal de l'animation parascolaire (GIAP).....	14
Collaboration avec le responsable du bâtiment scolaire (RBS)	14
4. Collaboration au sein d'un réseau	15
Réseau autour d'une situation	15
Partenariat de politique publique autour du REP.....	15
Choix nécessaire	16
Mandat et déontologie.....	16
Conclusion	17
Perspectives	19
Annexes	20
Mission de l'éducateur oeuvrant au sein du REP	20

Sigles et abréviations

1 E	Premier degré de scolarisation, de la division élémentaire
6 P	Dernier degré de scolarisation de l'école primaire
AEMO	Assistance éducative en milieu ouvert
CO	Cycle d'orientation
DSSI	Directeurs en scolarité spécialisée et intégration (anciennement : inspecteurs de l'enseignement spécialisé)
DEP	Direction de l'enseignement primaire
DIP	Département de l'instruction publique de la culture et des sports
ECSP	Enseignant chargé <i>de</i> soutien pédagogique
FASe	Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle
GIAP	Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire
HARMOS	Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire
MS	Maitres spécialistes
OMP	Office médico-pédagogique
RBS	Responsable de bâtiment
REP	Réseau d'enseignement prioritaire
SMS	Le Point-Service de médiations scolaire
SPMi	Service de protection des mineurs
SSJ	Service santé de la jeunesse
TSHM	Travailleurs sociaux hors murs

Introduction

Qu'est-ce qu'un éducateur social ? Comment se construit une action éducative ? Avec quels outils et avec quels partenaires ?

Chacun a déjà expérimenté, au moins partiellement, le rôle d'éducateur : dans sa propre famille comme parent, dans un échange avec un enfant, dans les loisirs comme moniteur, dans le travail comme professionnel qui transmet une pratique, un savoir ou dispense un soin.

Les textes qui suivent illustrent cette fonction dans un contexte spécifique : **Educateur dans le réseau de l'Enseignement Prioritaire**. Ils mettent un accent particulier sur le contenu, les articulations et les limites de ce métier qui se situe à l'intersection de plusieurs champs d'action.

Le réseau d'enseignement prioritaire (REP)

Le réseau d'enseignement prioritaire est un dispositif mis en place dans des écoles primaires du canton de Genève qui "vise à favoriser l'égalité des chances en matière de réussite scolaire"¹. Parmi les mesures adoptées dans ces établissements, on peut citer un nombre d'élèves par classe réduit par rapport aux autres écoles genevoises, l'accent particulier mis sur l'enseignement du français, et la présence d'un éducateur "pour traiter des problématiques sociales et favoriser un bon climat scolaire"². Le REP a débuté à Genève à la rentrée 2006 avec un projet pilote dans une école d'Onex, puis s'est étendu dans les années qui ont suivi à 7, puis 14, pour aller jusqu'à 17 établissements, ce qui représente en mars 2011, le 20 % des établissements du canton de Genève.

L'éducateur dans le REP

L'éducateur est engagé par l'Office médico-pédagogique. Il est encadré et formé par un duo de responsables, (responsable pédagogique et responsable thérapeutique) à l'instar d'autres structures de l'OMP³.

Chaque éducateur travaille à 100% dans un établissement, avec certaines exceptions pour les plus grandes structures, dont certaines disposent d'un 150%, soit un mi-temps en renforcement. Sa mission est définie en collaboration avec la Direction de l'Enseignement Primaire de la manière suivante : "*L'éducateur social engagé dans des établissements primaires du Réseau d'Enseignement Prioritaire contribue par ses actions au développement des compétences sociales, des apprentissages et à l'intégration des enfants inscrits dans l'école.*"⁴ Sont également mises en évidence les dimensions de prévention, à savoir "*une action préventive des comportements à risque et de l'échec scolaire*"⁵ ainsi que l'articulation avec les réseaux au sens large.

¹ http://www.geneve.ch/enseignement_primaire/rep/#pourquoi

² Cf. note ¹

³ <http://www.ge.ch/omp/>

⁴ Voir annexe : Mission de l'éducateur oeuvrant au sein du REP, . Note de service du 20.08.2010

⁵ Cf. note ⁴

Objectif du texte

Les chapitres qui suivent ont été rédigés par les éducateurs du REP et ont pour but, après ces premières années de pratique, de présenter comment cette mission, en somme si vaste, est "habituée" au quotidien.

Rappelons que l'éducateur REP participe à un projet global d'école, qui, comme son nom l'indique, est par essence un travail en réseau : il y est donc impliqué au même titre que tous ses collègues oeuvrant au sein de l'établissement scolaire. L'éducateur a toutefois dans le cadre de ce réseau une place bien particulière : il s'agit en effet d'un professionnel assumant

L'objet d'intervention privilégié de l'éducateur est l'événement quotidien.

une fonction dans l'école qui n'a pas de visée pédagogique proprement dite, mais dont l'un des principaux objectifs est de favoriser l'intégration sociale en milieu scolaire. Il doit pour ce faire

s'intégrer pleinement dans un dispositif d'école qui a une forte identité professionnelle, des règles, une culture, une organisation et des objectifs qui lui sont propres. Ses interventions vont se décliner sur différents axes : elles vont principalement porter sur l'enfant et/ou sa famille, mais aussi sur les groupes d'élèves, la collaboration avec les enseignants, le directeur, les ECSP ou toute personne en charge du suivi de l'élève. Par ailleurs, une articulation régulière avec les consultations OMP de secteur a lieu et les interventions et collaborations vont également s'étendre à d'autres acteurs sociaux impliqués dans la vie de quartier, comme les îlotiers, des partenaires associatifs, des travailleurs sociaux ainsi que les services d'aide et de soutien aux enfants et à la famille. La liste est longue et loin d'être exhaustive.

Bien que chaque éducateur, au fil du temps, acquière sa "teinte" dans l'exercice de sa fonction en tenant compte des particularités et besoins de chaque école, de la réalité du quartier, l'objectif de ce texte est de dégager les axes communs de son travail. Le lecteur y trouvera, quatre chapitres qui passent en revue le travail avec les acteurs, les sujets, les partenaires de l'école : le travail avec les enfants, avec les familles, la collaboration avec les réseaux, la collaboration entre partenaires au sein de l'établissement.

Articulations et "entre-deux"

Le travail de l'éducateur du REP est fait en grande partie d'articulations : il occupe fréquemment une place d'entre-deux, se définit volontiers comme un "passeur", un "facilitateur d'échanges", un "créateur de liens" soignant les relais, favorisant la communication, améliorant la fluidité et la cohérence des interventions communes.

Cette fonction de liant, qui fait l'essence de son travail, a lieu parfois au détour d'un couloir, lors d'une rencontre spontanée au bord d'un préau; elle ne se décrit pas aisément noir sur blanc. Il s'agit de facteurs aspécifiques, liés à une certaine posture faite de disponibilité, de soutien, instaurant un climat de travail favorable et renforçant les capacités de contenance de l'école. Ceux-ci ne sont pas toujours quantifiables ou visibles comme peut l'être un projet éducatif construit, mais se révèlent néanmoins fondamentaux dans la pratique au quotidien de l'éducateur REP. Ils constituent en somme le tissu qui relie l'ensemble des textes qui suivent.

1. Travail avec les enfants

Dans le cadre de son mandat, l'éducateur intervient auprès des élèves de l'école primaire (1E à 6P). Ses interventions sont donc variées et différenciées selon l'âge, le degré et les compétences de l'enfant, mais ont toutes comme objectif commun de contribuer à son bien-être avec une visée intégrative dans l'établissement scolaire. Pour ce faire, il le considère dans sa globalité : un enfant qui construit son rôle d'élève, avec les attentes que cela suppose, un enfant qui interagit et se socialise avec son groupe de pairs, un enfant qui est issu d'un environnement familial qui lui est propre et dont le fonctionnement et les règles peuvent être plus ou moins proches de ceux de l'école.

Interventions individuelles

L'éducateur par son statut et ses compétences de métier offre une écoute et un soutien à l'enfant au travers d'interventions individuelles dont le cadre est variable.

Des entretiens individuels peuvent avoir lieu dans le bureau de l'éducateur, généralement sur demande de l'enfant mais celui-ci peut être encouragé par l'enseignant, voire les parents. Il peut s'agir de suivis réguliers sur une certaine période ou de rencontres ponctuelles, avec des besoins divers : soutien (travail de mise en confiance et renforçant l'estime de soi, conseil et écoute concernant tant des situations scolaires que familiales), appui éducatif (notamment lors de problèmes de comportement, d'agitation mais également d'inhibition), aide personnalisée à l'organisation, souvent en lien avec la famille, afin d'aider à aménager par exemple de bonnes

L'éducateur considère l'enfant dans sa globalité : enfant de ses parents, élève de l'école, jeune dans la société.

conditions pour les devoirs à domicile. Ces entretiens ont des formes variées, il ne s'agit pas seulement d'échanges verbaux mais souvent aussi d'activités médiatrices : jeux de société, lecture d'un livre en lien avec le souci exprimé, prêt de doudous,

moment de sport, jardinage, activités visant à renforcer la concentration, telles que des mandalas, ou un puzzle construit sur plusieurs séances.

Ses interventions peuvent parfois consister en des accompagnements à des séances à l'extérieur de l'école (ex. thérapie, introduction dans un club de foot), lors d'événements particuliers, en articulation avec la famille. Dans l'ensemble de ces interventions l'éducateur peut, en fonction de besoins émergents, voire d'inquiétudes suscitées par ce que dépose l'enfant, prendre contact avec les parents, l'infirmière du SSJ ou d'autres services, toujours dans le cadre d'une relation de confiance à établir avec l'enfant et son environnement familial. Par sa connaissance du réseau externe à l'établissement, l'éducateur est une ressource de proximité pour l'élève et sa famille, ces soutiens concrets (accompagnements, téléphones) permettent d'établir des relais qui augmentent l'efficacité de la mesure.

Des interventions individuelles peuvent également avoir lieu dans des contextes plus informels, lors de récréations, par exemple. L'éducateur peut dans ce cadre choisir d'aller vers certains enfants qui ne cherchent pas spontanément ce lien. La visibilité et la connaissance de la fonction de l'éducateur par l'ensemble des enfants de l'école est nécessaire, il se doit d'être progressivement investi comme un adulte accessible auquel on peut faire recours en cas de questions, de soucis, et qui peut être le relais facilitant le lien à son enseignant, sa famille,

voire son lieu de vie. Il peut être une ressource pour accompagner l'enfant dans tout type de démarche, scolaire ou extra scolaire.

Actions collectives

Des actions collectives sont également menées dans des cadres divers : en classe (voir chapitre "Collaboration avec les enseignants"), soit dans un autre lieu avec des élèves regroupés selon des besoins spécifiques (ateliers), ou dans le cadre de projets concernant l'ensemble de l'école. Ces actions qui se déclinent sur une large palette d'interventions visent de façon générale à contribuer au "mieux-vivre" et à l'amélioration du climat scolaire.

Les activités groupales ou ateliers proposés à certains élèves sur une période ont comme objectif de travailler des thèmes spécifiques en lien avec la socialisation et l'intégration (travail sur le respect, la communication, gestion des conflits). Il peut s'agir de jeux de rôle, de jeux coopératifs, d'ateliers de marionnettes pour des plus petits, et d'aides concrètes pour l'acquisition d'outils communicationnels et sociaux.

Actions globales : animation, prévention

Enfin, le travail avec les enfants s'inscrit également dans le cadre d'activités touchant l'ensemble de l'école : il peut s'agir d'une implication active de l'éducateur dans le cadre d'un tournoi sportif, d'une fête d'école, d'un accompagnement lors d'une sortie ou d'un camp. Des actions s'adressant à l'ensemble des enfants (animation, prévention) sont également menées, dans des actions concrètes et proches du quotidien, comme la mise à disposition d'un coffre contenant du matériel sportif ou de jeux (ballons, cerceaux, etc.) pendant les récréations, dont la gestion (passage de clés) a été progressivement assumée par un tournus entre élèves, favorisant l'autonomie et la responsabilisation de ceux-ci. La mise sur pied ou la participation active à des expositions interactives a aussi parfois lieu, qui portent sur le "bien vivre ensemble" modalités de vie en commun ("Ni hérisson ni Paillasson"⁶, "Ethnopoly"⁷).

⁶ « Ni Hérisson ni Paillasson » ouvre un dialogue et vise à une culture du respect pour éviter la violence, de manière amusante. Cette action de prévention vise au mieux vivre ensemble, à développer les compétences relationnelles des élèves à l'école, à créer des liens entre enfants, des liens entre adultes et enfants.

Pour un complément d'information consulter :

http://www.graines-de-paix.org/fr/media/public/documents_gdp/presentation_expo_ni_herisson_ni_paillasson

⁷ "Ethnopoly", grand jeu interculturel organisé à l'échelle d'un quartier ou d'une commune durant lequel des familles d'origines diverses accueillent des groupes d'enfants pendant toute une journée pour parler de leur pays origine, de leur parcours de vie et de leur culture.

Pour un complément d'information consulter :

http://ethnopoly-meyrin.geneve-communes.org/ethnopoly/ethnopoly_pdf/ethnopoly-meyrin-presentation.pdf

2. Travail avec les familles

Dans son rapport avec les familles, l'éducateur cherche d'une part à mobiliser et valoriser les compétences éducatives présentes, et d'autre part à renforcer les liens entre la famille et les intervenants de l'école. Pour ce faire, il travaille activement à créer un lien, si possible évoluant dans un climat de confiance et d'alliance afin de tendre à un travail en partenariat dans le soutien de la scolarité de l'enfant.

Modalités des rencontres avec les familles

L'éducateur rencontre les familles à leur demande, à celle de l'établissement (enseignant ou directeur) ou à sa propre initiative, par exemple suite à des entretiens individuels avec un enfant pour lequel cela s'avère nécessaire. Des entretiens peuvent avoir lieu dans son bureau, plus ponctuellement au domicile familial. L'éducateur peut également participer à des entretiens de famille en classe avec l'enseignant et/ou la direction de l'établissement. Certains premiers contacts nécessitent un contexte plus informel, dans le préau par exemple, à la sortie de l'école, ou lors d'échanges dans des réunions ou fêtes d'école. De même que pour les enfants, la visibilité de l'éducateur est essentielle. L'éducateur participe souvent aux inscriptions des nouveaux élèves (1E) ainsi que des élèves arrivant en cours d'année, il a dès lors l'occasion de se présenter de façon individualisée dans ce contexte.

Contenu du travail avec les familles

Le contenu du travail avec les parents se décline sur une large palette.

Il s'agit dans un certain nombre de cas d'un rôle de guidance éducative, où des questions liées à l'éducation et au cadre de vie peuvent être traitées (règles à la maison, télévision, ordinateur, jeux vidéo, heures de sortie, aménagement de conditions adéquates pour les devoirs, rituels).

L'éducateur cherche à mobiliser la compétence des familles.

Le travail sur le lien parent-enfant peut se faire conjointement, et vise à remobiliser les parents dans leur fonction, les responsabiliser, rétablir parfois une hiérarchie générationnelle et un cadre

familial favorable et clarifié pour chacun.

Dans d'autres cas, il s'agit d'orienter les familles vers des services compétents en fonction des besoins mis en évidence : un bilan dans une consultation OMP, des renseignements concernant des organismes de loisirs, faire valoir des droits ou faciliter l'accès à des prestations auprès d'une association, d'un service, prendre contact avec le SPMi, ou réactiver un réseau pour l'accompagnement d'une famille en difficulté. Dans tous ces cas, l'éducateur agit comme un facilitateur de liens et peut proposer une prise de contact avec les professionnels concernés, voire accompagner les parents pour un premier rendez-vous.

Le renforcement du lien entre la famille et les intervenants de l'école prend particulièrement sens pour les familles isolées de la vie scolaire ou périscolaire, en situation par exemple d'immigration récente ou précarisée. Il s'agit de favoriser l'accessibilité à l'école, aux attentes et fonctionnement de celle-ci, et de soutenir la compréhension mutuelle, en lien parfois avec

des approches théoriques (interculturelles, systémiques). Il vise à favoriser l'intégration des familles dans le système scolaire, mais aussi social et local (quartier, commune), et extraire certains parents de leur isolement. Dans ce cadre, des éducateurs ont activement participé à la mise en place de projets tels que "l'école des mamans"⁸ proposant des cours de français à des mères.

⁸ Cours de français pour mères migrantes en précarité. Cours donnés dans l'école par une enseignante de français sur temps scolaire, garde des enfants préscolaires durant les cours, paiement par système de troc : préparation d'un repas chaque 6 semaines.

Pour un complément d'information consulter:

<http://www.tdg.ch/ecole-mamans-nee-paquis-fait-petits-2011-02-03>

<http://icp.ge.ch/ep/etidep/spip.php?article1095>

3. Collaboration au sein de l'établissement scolaire

Collaboration avec les enseignants

L'éducateur collabore et croise ses compétences avec celles des enseignants par des échanges réguliers portant sur des situations concrètes, telles que la dynamique de classe, les difficultés sociales ou comportementales des enfants, les relations avec les parents. Le partage des visions et des représentations de chacun permet de construire une réalité et un modèle d'intervention partagés.

L'éducateur propose une manière de gérer les relations et les actions.

Un climat de confiance est une condition importante pour une collaboration fructueuse. Il permet d'exprimer les difficultés rencontrées dans la pratique, favorise le partage d'informations utiles et apporte un sentiment de solidarité.

L'éducateur doit faire preuve d'écoute et de disponibilité. Il doit être en mesure de répondre aux attentes des enseignants tout en posant et en reconnaissant les limites de sa fonction. Il est important qu'il ait une idée claire de sa position à l'intérieur du système scolaire et du réseau : l'éducateur n'est pas le garant du projet REP, il en fait partie au même titre que les enseignants et les autres professionnels.

Au-delà de la qualité et de la pertinence des interventions éducatives, celles-ci doivent comporter une certaine visibilité auprès des enseignants, dans un souci de transparence et d'implication, d'accompagnement et de partage. La communication fait l'objet d'un soin constant, elle permet de créer et entretenir le lien, faire naître et nourrir une alliance professionnelle, ainsi que de transmettre et d'obtenir les informations pertinentes.

L'éducateur a un rôle de "contenant" des différentes dynamiques en jeu : parents-enfant, parents-école, élève-enseignant. Cette capacité de contenance doit permettre de créer et/ou maintenir la place pour la pensée et la réflexion, de mettre en place une action qui soit la plus adéquate possible, sans se laisser envahir par la frustration ou des sentiments d'urgence.

Pour ce faire, l'éducateur tient compte des aspects émotifs et affectifs d'une situation ainsi que des objectifs visés (ceux des autres, autant que les siens). Il clarifie la demande afin d'avoir une appréciation valable du type d'intervention (pertinence) et des temps de réalisation de celle-ci.

Variété des interventions

Concrètement, la collaboration entre enseignants et éducateur prend des formes variées.

Un travail réflexif commun peut être engagé sur un enfant pour lequel il s'agit de trouver des pistes d'aide individualisées, tant dans le cadre de la classe, de l'établissement (récréations par exemple) que plus largement, en développant davantage le lien à la famille. L'enseignant peut également formuler une demande portant sur un groupe d'élèves ou une dynamique de classe

difficile. Une élaboration commune peut déboucher sur un projet d'intervention en classe de l'éducateur, en lien étroit avec l'enseignant. Cela peut être une participation au conseil de classe ou une proposition d'activité plus ciblée (jeux de rôle, jeux des statues) visant à travailler à travers l'activité puis à travers une métaréflexion les enjeux et difficultés propres à cette classe. L'éducateur peut également participer à certains entretiens de famille en classe, lorsqu'un besoin d'accompagnement et de présence tierce est mis en évidence, pour les parents, l'enfant, et/ou l'enseignant.

Lorsqu'un "bureau" traitant les problèmes de discipline existe dans l'établissement, dont les dénominations sont variables (bureau des "sanctions", "ABC : action bonne conduite", "du dialogue", "de la discipline"), l'éducateur peut être associé, de près ou de loin, au dispositif. Il peut tour à tour assumer un rôle de médiation, de pose commune de sanction et de réparation, voire aider l'enfant à exécuter la sanction.

L'éducateur participe à une partie des réunions de l'établissement, telles que les TTC, les suivis collégiaux, les conseils d'établissement et les réunions de parents. Il est également impliqué activement dans des réflexions d'ensemble comme le projet d'établissement, l'élaboration de la charte de l'école, apportant un regard tiers et différencié de par sa fonction.

D'autres actions en lien avec la vie de l'école et l'organisation de celle-ci ont lieu en collaboration avec les enseignants : la préparation d'une fête d'école, de journées sportives ou tournois scolaires, plus largement, aux activités que l'on pourrait qualifier de "liantes". Enfin, il accompagne parfois certains enseignants lors de sorties ou de camp lorsque cela s'avère utile, ces activités étant l'occasion de tisser des liens de façon plus informelle et privilégiée, tant avec ceux-ci qu'avec les enfants.

Collaboration avec la direction de l'établissement

Une référence essentielle

Le directeur représente et dirige l'établissement, il est garant de son bon fonctionnement tant sur les aspects pédagogiques que sur le cadre et l'organisation de celui-ci. Il s'agit donc d'une référence primordiale pour l'éducateur dans le REP, en tant que représentant de l'autorité scolaire et responsable des situations des élèves. C'est le directeur qui régularise les interventions avec les autres structures ou services du réseau, étant en charge par exemple des signalements au Service de Protection des Mineurs (SPMi) ou des signalements (aux DSSI) pour un éventuel passage dans l'enseignement spécialisé.

Fonction de tiers et complémentarité

L'éducateur dans le REP va donc collaborer étroitement avec le directeur de l'établissement, dans un travail de réflexion en commun qui vise à définir les moyens à mettre en œuvre dans des situations sociales et/ou scolaires problématiques. Il rencontre le directeur en réunion toutes les semaines et collabore par ailleurs régulièrement dans le cadre de triades directeur-enseignant-éducateur. L'éducateur apporte au directeur son analyse de type "socio-éducatif", enrichissant ainsi sa vision, son appréciation et son évaluation de la situation pour contribuer

à une vision globale de l'enfant. Il pourra par exemple questionner, négocier, modérer certaines décisions en y intégrant des aspects culturels, relationnels, sociaux.

L'éducateur peut également jouer, par rapport au directeur, le rôle de tiers avec d'autres entités, dans le cadre d'entretiens ou de réunions : parents, enseignants, services sociaux, commune, ou plus largement tout acteur du réseau. A son tour, le directeur peut aussi intervenir dans cette articulation pour soutenir, justifier et légitimer une action de l'éducateur. Dans l'école, le directeur est sans doute la personne ayant la meilleure vision globale du travail au quotidien de l'éducateur. Il peut dès lors partager cette vision avec les collègues de l'établissement et partenaires du réseau.

Le fait que les éducateurs du REP soient engagés et encadrés par l'OMP, n'entretenant donc pas de rapport hiérarchique direct avec le directeur, renforce cette position tierce et complémentaire. L'éducateur doit bien sûr informer le directeur de son emploi du temps, penser les priorités et les actions en étroite coordination avec lui, mais il dispose d'une latitude dans le choix et l'élaboration de ses actions. Sa formation spécifique lui permet de construire et de disposer d'outils propres à son métier qui, tout en restant prioritairement au service de l'objectif premier du REP, à savoir "favoriser l'égalité des chances en matière de réussite scolaire offrent une perspective à la fois différenciée et complémentaire aux enjeux de l'enseignement.

Soutien pour favoriser une bonne dynamique d'école

La collaboration entre l'éducateur et le directeur vise aussi à favoriser une bonne ambiance dans l'établissement, en termes de climat scolaire et de dynamique d'équipe, l'éducateur pouvant fournir une aide sur ces plans de par sa position tierce et différenciée. Tous deux collaborent sur des projets concrets pouvant concerner l'ensemble de l'école ou permettant aux enseignants d'approfondir une réflexion en lien avec leur fonction.

Collaboration avec le Service-Santé-Jeunesse (SSJ)

Toutes les écoles du canton bénéficient de la présence (temps très partiel) d'un infirmier du SSJ qui est à disposition des enfants pour traiter des questions relatives à leur santé au sens large. Des réunions régulières ont lieu entre l'éducateur et l'infirmier (et souvent le directeur), dans un travail de lien qui s'établit dans la durée; une bonne connaissance réciproque permet de s'informer mutuellement des situations suivies et de coordonner les actions concernant les élèves et leurs familles. Il s'agit de déterminer, en fonction des observations et des besoins identifiés, quels aspects relèvent de chacun d'entre eux, ou de clarifier leurs rôles lors d'interventions communes. Par exemple, lorsqu'il y a une suspicion de maltraitance ou d'abus, l'éducateur va relayer la situation à l'infirmier qui se chargera de l'évaluation et de la prise en charge de l'enfant et de la famille sur ce plan. Il arrive également que l'éducateur collabore étroitement avec le médecin du SSJ en charge de son secteur, en fonction des particularités d'une situation.

Collaboration avec le Groupement intercommunal de l'animation parascolaire (GIAP)

Le secteur parascolaire est une structure qui prend en charge une partie des enfants de l'établissement durant la pause de midi et après l'école (16-18h), avec laquelle l'éducateur doit compter et collaborer. Bien qu'il soit géré par un groupement intercommunal, le parascolaire est au cœur de l'école puisqu'il utilise partiellement les mêmes structures (réfectoires, salles, préaux, jeux) et s'adresse bien sûr aux mêmes enfants. Dès lors, une certaine unité dans les règlements et dans l'utilisation des bâtiments est nécessaire et implique une coordination périodique entre l'autorité scolaire et le parascolaire, à divers niveaux dans lesquels l'éducateur peut être engagé. Il sera particulièrement attentif à collaborer au sujet d'enfants nécessitant plus d'étayage et plus globalement, les transmissions d'informations concernant l'ambiance de la journée permettront d'augmenter la cohérence dans l'encadrement des enfants et l'articulation des prises en charge.

Collaboration avec le responsable du bâtiment scolaire (RBS)

Le RBS ou concierge, est une personne importante dans l'établissement. Il a une vision d'ensemble, connaît souvent tous les acteurs et enfants et est au courant de beaucoup d'événements de la vie de l'école. Il influence et fait "vivre" les règles en rendant attentif à l'ordre, la discipline et au respect du matériel, influant ainsi sur le "mieux-vivre" de l'école.

4. Collaboration au sein d'un réseau

Une partie du temps de travail est dédiée à la mise en place et la fréquentation de réseaux en vue de coordonner les actions autour d'un enfant ou d'un projet impliquant l'établissement scolaire. L'enfant, étant dans ses divers rôles au centre des préoccupations, l'éducateur doit solliciter une articulation cohérente entre les personnes du réseau pour comprendre la situation et élaborer des interventions claires et concertées.

Réseau autour d'une situation

C'est souvent une problématique individuelle qui peut faire l'objet d'un réseau de professionnels travaillant au sein de l'école et /ou dans d'autres structures. Cela peut être par exemple : une situation d'enfant qui a des difficultés scolaires, sommeil en classe, joue et

L'éducateur REP se doit d'être un créateur d'espace, un organisateur de liens, un facilitateur d'échanges relationnels. Il vise à faire circuler des informations utiles.

parle peu avec ses camarades, traîne dans le quartier, suivi par plusieurs professionnels simultanément ou successivement.

C'est aussi une problématique sociale plus large traversant divers organismes qui peut déclencher une volonté d'intervenir de manière concertée ou en réseau : un groupe d'enfants erre dans le quartier après l'école et le mercredi, des concierges se plaignent de déprédations matérielles, des parents demandent des activités de loisirs ou de garde ou encore la maison de quartier qui est submergée de demandes.

Partenariat de politique publique autour du REP⁹

Plusieurs partenariats impliquant les établissements REP et les communes ont été signés ces dernières années. Ces partenariats impliquent une concertation et une coordination des diverses structures, l'éducateur y est souvent impliqué car il connaît les besoins éducatifs des enfants et des familles en matière de sécurité, de loisirs, de garde.

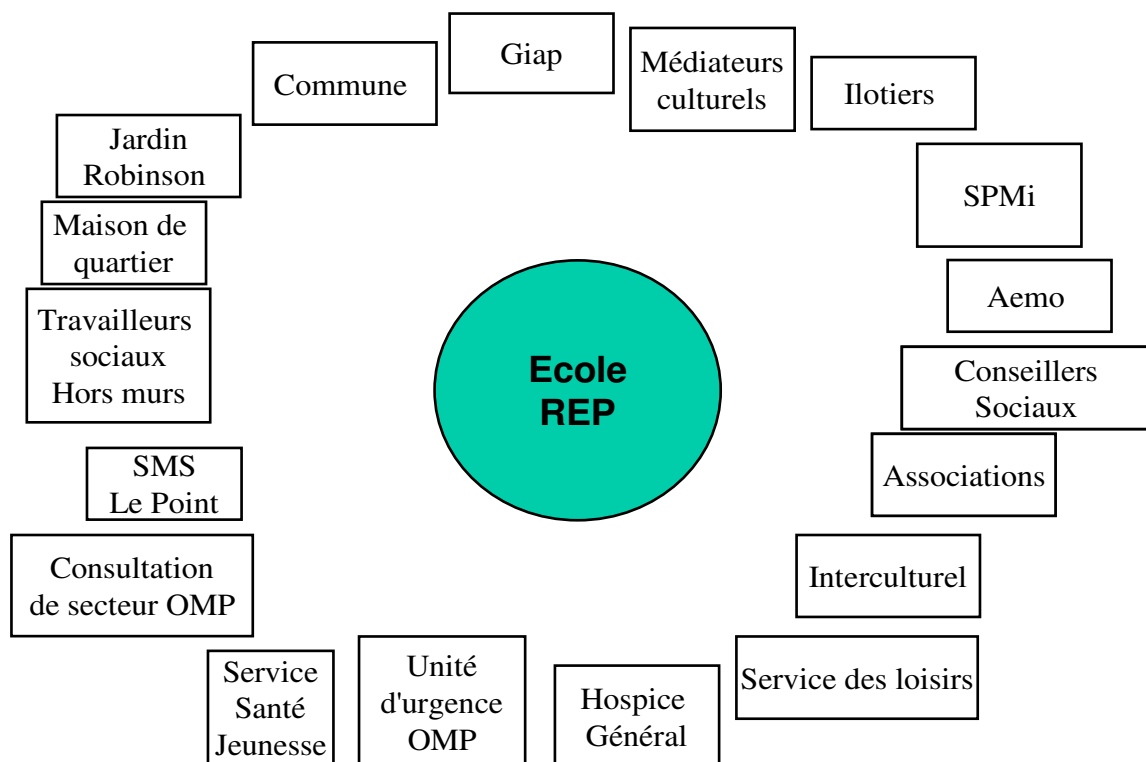
Il participe et promeut à son niveau les thèmes mis en avant dans ce contexte, par exemple :

- prévention de la délinquance et développement de la citoyenneté
- sécurité sur le chemin de l'école et dans les préaux
- aide aux parents dans le cadre des relations de l'école avec les familles
- aide à l'intégration des familles dans la vie communale
- cohérence et complémentarité des activités para et périscolaires avec le projet éducatif de l'école
- encouragement du fair-play dans le sport
- accès facilité pour les élèves aux manifestations culturelles

⁹ Extrait de : http://www.geneve.ch/enseignement_primaires/rep/parteneriat.asp

Choix nécessaire

Dans sa pratique de réseau, l'éducateur prend le temps d'identifier les actions, les intervenants, de travailler sur le sens des interventions en clarifiant les besoins, et les objectifs globaux. Le fait d'être intégré dans des réseaux lui permet d'avoir une vue globale sur une problématique et de s'inscrire en complémentarité de l'action de chaque membre. L'éducateur collabore à la constitution de réseaux avec les organismes entourant l'école, son but est de fluidifier la transmission de l'information, et d'augmenter la cohérence de l'action sociale.



Le tableau montre la diversité des partenaires avec lesquels l'éducateur peut être amené à collaborer.

Ainsi l'éducateur doit choisir parmi les institutions et les réseaux qui entourent l'école, ceux qui sont les plus pertinents à son action de soutien aux enfants et aux familles. Une des nécessités de la fréquentation de ces réseaux est l'aspect préventif des actions élaborées avec un rayon d'action pouvant toucher l'ensemble de la communauté. Réseau "Jeunesse" qui regroupe des acteurs des domaines de la petite enfance de l'enfance et de la pré-adolescence.

Mandat et déontologie

Enfin, une partie du travail de réseau relève de la gestion des situations signalées ou suivies par le SPMi ou SSJ. La question des mandats "extérieurs" et l'interaction avec les professionnels mandatés doit être traitée avec soin, l'éducateur devant s'inscrire comme relais des regards pédagogiques et éducatifs auprès des assistants sociaux. Les mandats, les règles spécifiques à chaque institution demandent un travail prudent dans les échanges pour respecter la déontologie de chacun et ne pas trahir la confiance des enfants et des familles. Chacun doit avoir le souci d'éclaircir les modalités d'intervention et les objectifs à atteindre.

Conclusion

Les éducateurs travaillant dans le réseau d'enseignement prioritaire ont traversé une période considérée comme pionnière de 2006 à 2009.

Suivant les lignes de leur mission, rencontrant acteurs du réseau, enfants et familles, leurs actions et interventions ont été peaufinées à l'épreuve du terrain, où tout était à créer. Elles ont débouché sur un mode de collaboration caractérisé par une "co-construction".

Actuellement, la présence d'un éducateur dans l'école est parfois bien acquise, parfois encore à travailler; sa fonction est du moins globalement comprise et intégrée dans la structure. Elle s'inscrit toujours dans un processus fait de mûrissement de liens, qui prend du temps, le temps de se connaître et

C'est le croisement des pensées et des regards qui fait la force de l'intervention éducative en milieu scolaire

d'avoir confiance. Le temps de se définir aussi : clarifier en quoi et comment cette fonction prend sens et est au service des objectifs de la scolarité primaire. Les liens avec les enfants, les familles, les collègues, le réseau externe doivent être soignés au quotidien : leur qualité est déterminante pour la richesse des échanges et pour l'efficacité des interventions.

Fréquemment victime de son succès et des attentes parfois surdimensionnées qu'éveillent sa fonction, l'éducateur est souvent submergé de demandes, issues d'un véritable questionnement, d'une difficulté ou d'une souffrance. Malgré une priorisation rigoureuse pour dégager les actions les plus nécessaires, ce jonglage permanent et les multiples casquettes à porter sont une tâche ardue, bien que passionnante. L'intense gestion que nécessitent des enfants présentant de graves troubles du comportement qui mettent répétitivement à mal les capacités de contenance de l'école sont un exemple de situations particulièrement chronophages. Des champs d'action sont négligés par manque de temps dans les grands établissements et c'est l'écoute, la disponibilité et la dimension de prévention, si centrale dans la scolarité primaire et les populations plus défavorisées, qui sont mis à mal.

En somme, l'ensemble des moyens ici décrits représentent une forme d'idéal ou champ des possibles vers lesquels l'éducateur tend, mais qui dans la réalité ne peuvent être atteints qu'à certaines conditions. Il s'agit d'une fonction assurée par une seule personne qui collabore avec des dizaines de collègues et partenaires, et dont l'action s'adresse à des centaines d'élèves. Cette mission doit donc être, jour après jour ajustée, calibrée avec souplesse pour faire face aux imprévus liés à la vie de l'école, voire aux urgences, mais également avec une grande rigueur en termes d'organisation, d'anticipation, de priorisation. L'éducateur doit savoir dire oui mais aussi savoir dire non.

L'introduction d'éducateurs oeuvrant au sein des écoles primaires genevoises est une première dans l'histoire du Département de l'Instruction Publique; elle est clairement concluante et positive. Dans des structures où, contrairement au Cycle d'Orientation et à l'enseignement secondaire, il n'y avait pas d'équipe psychosociale sur le terrain, la présence de l'éducateur s'avère être une ressource d'une grande utilité. On observe que l'éducateur se servant de sa visibilité, de sa proximité et des liens tissés, peut permettre aux plus silencieux

ou à ceux qui en ont le plus peur de franchir le pas pour bénéficier enfin d'une aide à laquelle ils n'ont pas accès en raison de leurs difficultés et dont ils ont autant besoin qu'elle les effraie.

Perspectives

Dans la plupart des établissements du REP la collaboration pluridisciplinaire est à l'œuvre et continue de créer un espace et une réalité communs, bien que les rôles et les fonctions de chacun soient bien distincts. Gageons que cet élan continue et veillons à garder intact l'enthousiasme des éducateurs.

Dans cet esprit il est primordial que l'éducateur puisse croiser son regard, proposer sa pratique et exercer ses talents intersticiels, là où le besoin se manifeste. Il est donc nécessaire, qu'il puisse garder sa disponibilité, son mode de pensée, son identité et sa posture caractéristique, ainsi que ses lieux de formation, de réflexion et de soutien qui le différencient des autres professionnels de l'école et qui déterminent la richesse de l'échange.

A l'heure où notre société met en place des dispositifs d'aide et de soutien à la population, il est nécessaire de veiller à maintenir et à développer plus particulièrement trois domaines qui constituent un appui et une ressource pour les éducateurs dans le REP.

- Les liens encore et toujours resteront un instrument capital pour relier le dedans et le dehors : la rue et l'école, la famille et l'école, l'enfant et l'école. Le soin apporté à la qualité des liens est tout aussi important à l'intérieur de l'établissement.
- Le travail de réseau est une nécessité pour l'éducateur. Il permet de voir et de comprendre les courants, les tendances qui traversent services, institutions et groupes sociaux. Il trouve dans ces échanges le moyen de construire une vision anticipative qui est le premier antidote au stress et à l'usure professionnelle.
- La réflexion générée par le réseau et l'anticipation qui en découlent doivent déboucher sur des actions de prévention qui permettent d'avoir une prise sur l'avenir et d'agir sur les causes des problèmes, en créant, trouvant, adaptant autant de programmes de prévention que nécessaire.

Ces trois domaines : travail de lien, de réseau et de prévention doivent exister dans la pratique de l'éducateur et dans le tissu scolaire. Ils ouvrent l'espace de réflexion, de créativité et d'hygiène institutionnelle qualifiant la qualité de ce dispositif au service des enfants et de leurs familles.

Annexes :

Mission de l'éducateur oeuvrant au sein du REP



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique
Direction générale de l'enseignement primaire
Direction générale de l'office médico-pédagogique

NOTE DE SERVICE

De : Carola Vincent Gatti et Bernard Riedweg
A : Directeurs d'établissement du REP et éducateurs du REP
Date : 20.08.2010
Objet : Mission d'un éducateur œuvrant au sein du REP

MISSION D'UN EDUCATEUR OEUVRANT AU SEIN DU REP

Pour ne pas alourdir le texte, les "masculins-féminins" ne sont pas précisés, mais le présent document doit être compris comme se rapportant aux deux sexes

Mission générale :

L'éducateur social engagé dans des établissements primaires du REP contribue par ses actions au développement des compétences sociales, des apprentissages et à l'intégration des enfants inscrits dans l'école. En collaboration avec les directeurs, enseignants ordinaires et spécialisés, infirmiers, thérapeutes de l'OMP, assistants sociaux du SPMI, collaborateurs du Service de Médiation Scolaire, il permet une action préventive des comportements à risque et de l'échec scolaire.

Il travaille prioritairement avec les élèves de l'établissement scolaire et leur famille.

Il favorise l'articulation avec les acteurs sociaux-éducatifs du quartier ou de la commune (p.ex. travailleurs sociaux ou maisons de quartier, activités parascolaires).

Il participe, lorsque cela est nécessaire, aux organes de l'établissement.

L'éducateur est subordonné au responsable éducativo-pédagogique par délégation de la direction opérationnelle pédagogique de l'OMP.

Il travaille en collaboration étroite avec les directeurs d'établissement auquel il est affecté.

Il fait partie du corps des éducateurs de l'enseignement spécialisé. Son rattachement à ce groupe lui donne accès à des formations en rapport avec les problématiques qu'il rencontre et la possibilité d'utiliser les ressources à disposition de l'OMP pour les enfants dont il a la charge.

Activités principales :

Socialisation et intégration des enfants dans l'école

L'éducateur social travaille en collaboration avec l'équipe enseignante et la direction de l'établissement dans plusieurs axes :

- Avec les enseignants, il mène des actions préventives auprès des élèves
- Avec les enseignants, il traite et suit les conflits entre élèves
- Avec les enseignants, il régule les comportements problématiques, et adresse les enfants lorsque c'est nécessaire, aux services des professionnels compétents (OMP, Service de Psychiatrie Enfant Adolescent, thérapeutes privés)
- Avec les enseignants, il favorise l'intégration des nouveaux élèves de l'école
- Avec les enseignants, il participe aux entretiens de parents qui justifient sa présence.

Il peut ainsi intervenir dans les classes, l'enceinte scolaire et les alentours de l'école.

Intervention éducative auprès des familles

L'éducateur social en coordination avec la direction de l'établissement, l'OMP, les services de l'OJ et de la commune, soutient et développe les compétences éducatives des familles, à l'école ou à leur domicile

Travail en réseau

L'éducateur est appelé à solliciter des avis et à collaborer avec d'autres professionnels et organismes officiels :

- L'Office médico-pédagogique
- Les services de l'OJ
- Les services communaux
- Le GIAP
- les organismes de loisirs, les associations sportives et culturelles

L'éducateur social participe au conseil d'établissement.

Administration

L'éducateur social assure la fluidité de l'information à destination de la direction de l'établissement ainsi que des professionnels partenaires concernant les enfants et les familles dont il s'occupe. Pour ce faire, il participe régulièrement à des séances de planification et de coordination des activités avec la direction de l'établissement.

Il doit tenir à jour le dossier des personnes dont il s'occupe ainsi qu'un compte-rendu de ses activités et interventions, à disposition du responsable éducativo-pédagogique du REP ainsi que de la direction pédagogique opérationnelle et du directeur de l'établissement.

Il gère son horaire en fonction des mandats et des activités planifiés. Celui-ci est connu du directeur et des autres collaborateurs de l'établissement.

Formation, soutien et recherche

L'éducateur social parfait ses compétences professionnelles par le biais d'une formation continue de l'enseignement spécialisé. Il participe à un groupe de soutien de son travail en commun avec ses pairs animé par les responsables éducativo-pédagogique et thérapeutique du REP. Il participe à l'évolution de la fonction d'éducateur en milieu scolaire en accueillant notamment des stagiaires et en contribuant aux réflexions et recherches sur les modalités d'intervention.

Pour ses interventions auprès des familles, il bénéficie d'un appui par un médecin ou psychologue de l'OMP.



Carola Vincent Gatti
Directrice opérationnelle pédagogique de l'OMP



Bernard Riedweg
Directeur en charge du réseau
d'enseignement prioritaire